

# Royale Confrérie du Franc Thour Nostre-Damme de Ciney

Trimestriel - 43<sup>ème</sup> année

N° 128 – Janvier 2026

Secrétariat :

8, rue de Cheumont

B-5360 HAMOIS

Tél. : +32 (0)83 61 28 72 ou +32 (0)475 81 71 76

E-Mail : [secretariat@francthour.be](mailto:secretariat@francthour.be)

Compte bancaire : IBAN : BE67 9531 3357 1187

BIC : CTBKBEBX

## LA GAZETTE



### ÉDITORIAL

*Le rideau est tombé sur 2025, effaçant ainsi une année à la fois difficile et prometteuse. Difficile en raison du départ de notre bon Roy Guy et prometteuse puisque notre confrérie est plus active que jamais, grâce sans doute à nos nouvelles recrues qui ont amené du sang neuf.*

*Notre monde confrérique est en constante évolution. Des confréries, parfois anciennes, disparaissent, souvent en raison du manque de recrutement. Heureusement, d'autres émergent, apportant de nouvelles idées pour défendre encore plus notre gastronomie régionale.*

*Mais restons optimistes. Une nouvelle page est ouverte. Nous allons nous efforcer de la remplir le plus richement possible grâce à l'enthousiasme de nos Compagnons. Nous allons nous efforcer de rendre visite au plus grand nombre d'amis possible et nous vous proposons déjà de venir, à votre tour, nous rendre visite à Ciney pour notre 66<sup>ème</sup> chapitre solennel, le 14 juin prochain.*

*En attendant, tous les Compagnons de la Royale Confrérie du Franc Thour Nostre-Damme de Ciney vous souhaitent une excellente année 2026 pour vous, vos familles, vos amis et vos confréries.*

**BONNE ANNÉE !**

*Le Sergent,  
Jean-Claude FOSSÉPREZ*

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Claude Fossérez".

# Notre bilan 2025

Je voudrais commencer ce traditionnel bilan de l'année écoulée par un hommage chiffré à notre bon Roy Guy I<sup>er</sup>. Car s'il fut notre Roy, notre guide, notre chef, il n'en demeure pas moins qu'il fut aussi un ambassadeur important du Franc Thour. Certes, notre Maître du Protocole, Daniel LÉONARD, est intouchable avec 610 visites en confrérie, mais Guy se classe sur la seconde marche du podium avec 336 sorties. Et comme Daniel, il était loin d'être un « chasseur de médailles », puisqu'il n'a été intronisé que 98 fois. Comme Daniel, Guy privilégiait les retrouvailles avec des amis. Il était souvent fidèle à une confrérie où il se sentait bien. Pour la petite histoire, notons que la 3<sup>ème</sup> place de ce classement est occupée par le Roy Raoul FOSSÉPREZ (328) et la 4<sup>ème</sup> par le Roy Jean-Marie RATY (270).



Cela étant dit, l'année 2025 est une année de records. Nous avons rendu visite à 82 confréries amies en Wallonie et en France. Nous avons reçu pas moins de 430 invitations à participer à des chapitres un peu partout en Europe. Soyons francs, nous avons du mal à élargir notre champ d'activité en dehors de la zone francophone. La langue et le coût des déplacements sont rédhibitoires. Même pour visiter nos amis flamands, nos confrères sont hésitants et pourtant, il y a, au nord de notre pays, de très belles confréries qui ne demandent qu'à nous accueillir chaleureusement. On les rencontre d'ailleurs de plus en plus souvent chez nous. Qu'attendons-nous pour leur rendre la pareille ?

Année de records, vous disais-je, car pas moins de 7 confrères ont totalisé plus de 10 sorties en confréries cette année. La palme revient à notre Tabellion, Luc ROBBERECHT, avec 21 visites, talonné par Philippe DETINNE et ses 19 sorties, et enfin notre Compagnon Roland DELATTE qui est sorti 15 fois. Luc est donc confirmé dans son titre d'Ambassadeur à vie et pourra ajouter sur son épitoge : Ambassadeur 2025.

Mais tous méritent des remerciements pour les efforts fournis cette année, car ce n'est pas toujours facile de concilier vie privée, vie professionnelle et vie associative.

Nous ne pouvons que nous réjouir de nos nouveaux aspirants devenus Compagnons en juin dernier. Ils ont fait preuve d'un dévouement total envers notre royale confrérie. Nous les remercions pour leur implication sans faille.

Notre 65<sup>ème</sup> chapitre de juin a rassemblé 70 confréries wallonnes, flamandes, françaises et suisses. Un vrai bonheur de les voir ou de les revoir, sans parler du banquet qui a été apprécié par plus de 300 convives. Et pourtant, l'affaire n'était pas gagnée puisque notre traiteur habituel avait déclaré forfait pour des raisons de santé à quelques jours de l'événement. C'est un traiteur local, Daniel BRUNIN, qui a relevé le défi de nous dépanner au pied levé tout en gardant le même menu. Lui aussi mérite toute notre reconnaissance pour son savoir-faire.

Nous avons rendu visite trois fois à nos amis militaires du Centre de Compétence, de Mobilité et de Distribution (CCMob&Dis), pour la passation de pouvoir au nouveau colonel, pour le repas de corps à l'occasion de la Fête de la Dynastie et pour le Marché de Noël au profit du Gaty. Ils étaient présents chez nous pour les fêtes patriotiques du 21 juillet et du 11 novembre. Cette amitié, vieille de plus de 60 ans, n'a pas pris une ride malgré le temps qui passe.

Quant à la promotion de notre « Chevetogne », nous avons installé notre tonnelle 7 fois, avec comme point d'orgue, les « Fééries du Parc », élargies cette année à 3 longs week-ends (du jeudi au lundi), et qui, à elles seules, nécessitent 150 pauses de 4 heures pour gérer le chalet de manière optimale et satisfaire ainsi les 120.000 de visiteurs qui, cette année, ont dû braver une météo fort peu « conviviale ». Heureusement, quelques amies Gentes Dames nous ont prêté main forte pour assurer cet énorme travail et il faut aussi remercier Michel DOUMONT,

confrère de l'ombre, puisque c'est lui qui, à domicile, préparait citrons, lardons, sauce, fromage, bref toute l'intendance pour fournir le chalet en temps et en heure.

J'aurais aussi pu citer la Journée Annuelle des Confréries de Wallonie et de Bruxelles qui s'est déroulée à Maredsous le 10 août et qui fût également un réel succès.

En route donc pour une nouvelle année confrérique avec déjà quelques dates importantes à l'agenda : notre 66<sup>ème</sup> chapitre le 14 juin et la Journée des Confréries qui plantera ses échoppes à Tubize le 23 août. Nous y serons bien sûr !

JCF



## ORDRE DES CHEVALIERS D'AULNE GOZÉE

SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025



Il fallait arriver tôt dans la rosée du petit matin pour aller fêter le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'Ordre des Chevaliers d'Aulne. Arrivés sous le soleil, le petit déjeuner, toujours bien copieux, fut servi à l'intérieur et à l'extérieur.



Après l'appel des 42 confréries présentes, dont 4 d'outre-Quiévrain, le cortège mené par des cavaliers en tenue traversa le site pour se rendre à une messe dans la ferme abbatiale. Superbe chorale polyphonique qui n'hésita pas à reprendre des psaumes sur des airs de musique disco modernes et de gospel, donnant ainsi beaucoup de tonus à une messe parfaite et fort justement calibrée en temps par le prêtre complice pour ne pas retarder le chapitre.

Celui-ci commença par la remise de dons à des associations caritatives, ponctuée par les 8 trompettistes de l'Ordre qui ont aussi sonné chaque moment des 35 intronisations avec beaucoup de classe.

Après un retour à travers un beau parc, le(s) verre(s) de bière de l'amitié pris sous les tentes en extérieur furent très appréciés, avant d'entrer dans la belle salle à colonnades et au sol de marbre noir de l'abbaye pour un service rapide et efficace.



Belles tables bien décorées et très bon choix du menu avec une tonalité italienne raffinée pour le menu et les vins, et des sauces de haute volée. Fait assez rare pour le noter, un plateau de fromages original avec deux fromages italiens peu communs, bravo au chef, précéda le dessert du 50<sup>ème</sup> présenté à tous en grande pompe.

L'assistance des grands jours a fait que cette année, la piste de danse fut réduite à sa plus simple expression au pied du bar, lui très chargé. Quelques placements erratiques aux tables ont altéré le plaisir de ce chapitre qui reste une référence.

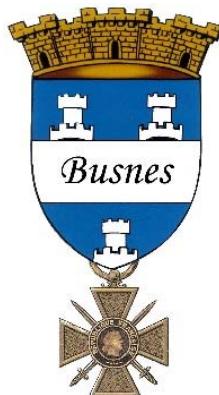


Les cieux même se mirent de la partie pour saluer les départs de ce 50<sup>ème</sup> chapitre avec un orage mémorable et des trombes d'eau sous un ciel noir d'encre en fin de journée. Un futur ordre royal, dont l'élégance n'est plus à démontrer, nous recevra donc l'an prochain avec toujours autant de panache.

Une belle journée dans l'abbaye de cette petite vallée reculée.

P.B.

## **CONFRÉRIE GASTRONOMIQUE DE L'ORDRE DE L'ÉCHALOTE DE BUSNES BUSNES (France) DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025**



Il fallait bien suivre les instructions pour réussir à s'introduire au sein de ce petit village des Hauts-de-France près de Béthune, entièrement bouclé chaque année par une grande foire aux produits du terroir.

Fort heureusement, le soleil fut de la partie. En exhibant sa médaille de confrère comme laissez-passer et en arrivant bien par la seule route à accès contrôlé, toutes les autres étant barrées, il fut possible de se regrouper entre confrères pour partager dès 9h, « la miche et le café » annoncés ; un solide petit déjeuner salé et sucré offert dans l'école. Puis photos de groupe des 22 confréries présentes et défilé avec fanfare à travers la foire, avec arrêts possibles aux stands, ne serait-ce que pour se lester de quelques tresses de ces fameuses échalotes de Busnes à la forme et couleur caractéristiques, dont le goût subtil permet ces merveilleuses tartes à l'échalote dont la confrérie vous fournira la recette bien éprouvée.



Arrêt pour une présentation des confréries sur une estrade publique dans le village, puis chapitre dans l'église, bien mené et très amical avec les intronisé(e)s.

Après un vin d'honneur et ses petits fours, nous fûmes conviés à un repas au prix très mesuré, qui mettait l'échalote de Busnes à l'honneur, dont, entre autres, une terrine à « l'échalote de Busnes » délicieuse en entrée, puis un onglet à « l'échalote de Busnes » accompagné de frites parfaites, on n'est pas dans « ch'nord » pour rien ! Plateau de fromages de la région, donc forts en saveur comme il se doit, pour précéder le dessert, le café et les mignardises.



Bon orchestre pour entraîner les foules et large piste de danse qui permit à tous de bien s'amuser et de passer un superbe après-midi en Artois.

P.B.

## **CONFRÉRIE DE LA CREVETTE GRISE FORT-MAHON-PLAGE (France) SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025**



Le temps était un peu morose sur la Côte d'Opale ce jour-là, lors du chapitre de la Crevette Grise, et le programme de la journée en fut un légèrement perturbé.

Après l'accueil dans la salle Aimé Savary et contrairement à l'invitation reçue, il n'y eut pas de chapitre au cinéma de la ville (refus après accord !) mais bien dans la salle polyvalente toute proche. Cette vaste salle permettra finalement à la confrérie de proposer deux espaces : l'un dédié aux agapes et l'autre au chapitre.

53 confréries sont présentes, dont 6 du Namurois parmi les 23 belges. De nombreuses intronisations, dont un bon nombre de « doublettes » (j'ai personnellement un avis défavorable à ce sujet), mais ce qui me choqua, tout comme mon confrère Pierre BUSTANY, fut le nombre important d'absences de CV de présentation de l'impétrant. Heureusement et étonnamment, cela ne perturbera pas Bruno MICELI, le Maître de Cérémonie. En effet, il profitera de cette situation pour donner libre cours à sa verve amusante en utilisant, à partir du nom, ses recherches sur internet. Nous apprendrons que Bruno, pianiste de jazz réputé, a accompagné les plus grandes vedettes ; citons ici Toots THIELEMANS et Claude NOUGARO ! Bravo, monsieur.

Maryse PAGÈS, Grand Maître (ou Grande Crangone<sup>1</sup>), n'eut pas de mal à diriger toute cette affaire, mais face à la météo, nous ne pûmes former le cortège pour nous rendre sur l'esplanade côtière, car éloignée d'environ 1 km de la salle, c'était trop hasardeux, bien sûr, au vu des conditions météorologiques.



Profitant de la présence de l'excellent Pipe Band de la Somme, nous nous rendrons tout de même pour la photo traditionnelle sur les marches de la Mairie.



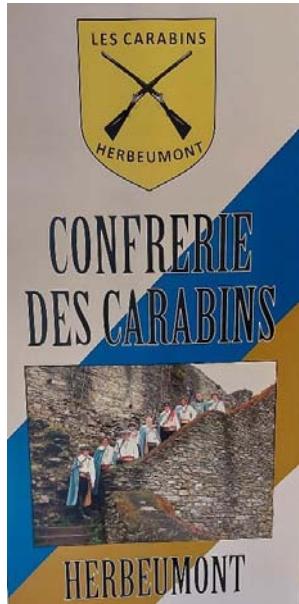
185 convives participeront au repas préparé par Tony LESTIENNE, 1 étoile au Michelin. Je vous avoue que ma Gente Dame et moi, n'avons pas trouvé d'étoiles dans nos assiettes, mais ce fut de bonne facture quand même...

Maryse m'a informé qu'en 2023, la confrérie a été reconnue comme Patrimoine Culturel de France à travers les ateliers de pêche permettant la transmission des savoirs et connaissances sur la pêche à pied de la crevette en France, notamment auprès d'enfants et avec l'aide de l'Office du Tourisme de Fort-Mahon.

Sur cette bonne nouvelle, nous quittons Fort-Mahon après une journée bien agréable.

(<sup>1</sup> nom scientifique de la crevette grise)





## CONFRÉRIE DES CARABINS HERBEUMONT SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025

C'est dans le magnifique Domaine de Waillimont, sur la commune d'Herbeumont, site exceptionnel de 25 hectares entouré de prairies et de surfaces boisées formant un écrin de verdure, et d'un grand étang alimenté par la rivière nommée...la Vierre que nous avons été accueillis par les membres de la confrérie, devant le restaurant l'Épisode. Pourquoi ce nom ? Parce qu'au départ, ce qui ne devait durer qu'un moment, mais le succès fut tel que le chef Jordan BOREUX (13,5 sur 20 au Gault & Millau) n'a pas eu d'autre choix que de continuer l'aventure.

Après la mise en habit accompagnée de café et de mignardises, départ vers la grande salle du chapitre au milieu des bois, véhiculés par des voitures de golf pour certains et à pied



pour d'autres. Là, Catherine MATHELIN, la bourgmestre d'Herbeumont, nous a gratifiés d'un très beau discours en mettant à l'honneur les membres de la confrérie, puis ce fut l'appel par province de la vingtaine de confréries où l'on a failli m'oublier !

Le chapitre a débuté par une saynète présentée par les membres, sur l'histoire des carabins liée à un événement historique local : le sauvetage du jeune roi Louis XIV et de son frère en 1657, d'un enlèvement par des soldats courageux. Ils furent sauvés par les Mousquetaires du roi commandés par D'Artagnan.



l'extérieur, accompagné de diverses mises en bouche aussi délicieuses les unes que les autres.

Puis ce fut le départ vers la salle du Rivoli à Saint-Médard pour le repas gastronomique. Ce fut le parcours du combattant à cause des nombreuses déviations occasionnées par des travaux routiers, mais nous y sommes enfin parvenus.

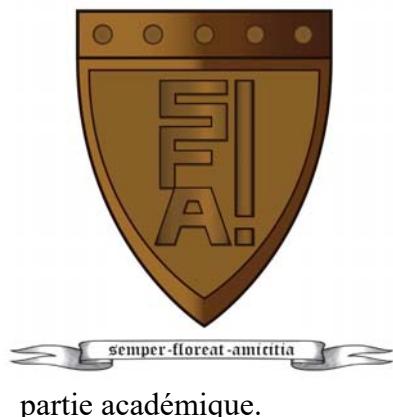
En ce qui concerne le repas, que dire à part qu'il était vraiment gastronomique, délicieux, inattendu, tout en finesse, servi par un personnel de qualité et d'une grande gentillesse. Bref, on frôlait la perfection. L'animation musicale étant assurée par l'inimitable Andréa CALTAGIRONE, c'était ce qu'il fallait pour créer une ambiance dont lui seul a le secret.

Le résultat final de cette journée a été l'enchantement produit par la beauté du site, l'accueil chaleureux des intervenants, la qualité du repas bref, un chapitre à refaire et surtout à faire connaître.

Phil.D.



# **ORDRE DES PREUX COMPAGNONS DE LA TERRE DE BRY MORLANWELZ SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025**



32 confréries avaient répondu présent à l'invitation des Preux Compagnons qui fêtaient leur 44<sup>ème</sup> chapitre. Accueil chaleureux par une équipe malheureusement bien réduite mais qui met tout en œuvre pour vous recevoir dans les meilleures conditions.

Après la mise en tenue, c'est en cortège et en fanfare qu'on se promène en ville en direction de l'église Saint-Martin pour la partie académique.

On notera la délégation imposante d'une bonne vingtaine de Herdiers de la Confrérie Royale des Herdiers d'Ardenne, qui sont leurs parrains. Ils ont d'ailleurs proposé pas moins de sept compagnons à l'intronisation et à la dégustation de la traditionnelle tarte au sucre blond de la région du centre pour l'ancrage belge et du non moins traditionnel Pineau des



Charentes pour le lien avec la France.

C'est le Grand Bailly, Jean-Louis LAMBRECHTS, qui était chargé de présenter les impétrants. Comme c'était une première pour lui, il s'en est fort bien tiré malgré quelques petites... « hésitations » bien compréhensibles.



Le chapitre terminé, retour vers la salle du Beau Séjour pour le repas. Préparé par le traiteur Sébastien PICK, le menu proposé fut très apprécié par l'ensemble des convives et, comme de coutume, le chef s'est même déplacé en salle pour voir si tout était parfait.



Que dire de mes compagnons de table, simplement que les amis des Cépages de la Louve et la consoeur de l'Ordre de Gambrinus de Bruxelles m'ont fait passer un moment très agréable.

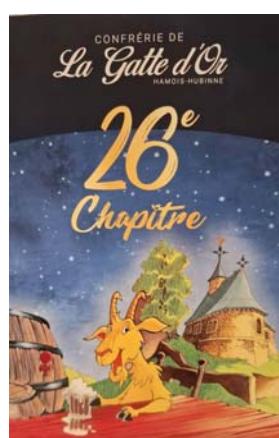


Pour l'ambiance, le DJ de service a fait ce qu'il a pu, merci à lui. 18h00 allait sonner à l'horloge quand j'ai pris congé de tous ces amis.

A l'an prochain sans faute et grand merci pour cette belle journée.

R.D.

## **CONFRÉRIE DE LA GATTE D'OR HUBINNE - HAMOIS DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2025**



Le jour précédent leur marche gourmande, GABY 1<sup>er</sup>, 4<sup>ème</sup> Grand Bailli, décédait inopinément. C'est finalement Daniel LAMBERT, l'ancien Grand Tabellion, qui lui succède en tant que DANIEL 1<sup>er</sup> de Hubinne.

C'est en présence du collège communal au grand complet, de 26 confréries, de 86



membres de ces confréries et, pour le repas de clôture, de 184 convives que s'est déroulé le 26<sup>ème</sup> chapitre, entièrement dédié à la mémoire de GABY 1<sup>er</sup> ! Le déroulement de la journée est presque immuable : accueil des confréries à l'OCTC, départ du cortège vers la salle des fanfares à Hubinne avec la gatte bien tenue en laisse, retour un peu en débandade vers l'OCTC pour l'apéritif et départ vers la maison rurale polyvalente de Havelange (au lieu de Ciney Expo) pour le banquet mis en œuvre par le traiteur Sébastien PYCK et animé par Andréa CALTAGIRONE.

Marc DERROITTE, Maître du Protocole, a rappelé que Gaby LABAR est entré en 2003 comme Appurdice. Il est ensuite devenu successivement Compagnon Aubergiste, Trésorier, Maître du Protocole et, au décès de Luc JADOT, le 4<sup>ème</sup> Grand Bailli en 2022.

C'est Jean DIDION, Grand Bailli Honoraire, président du grand conseil de la cour de Hubinne qui a présenté le futur Grand Bailli : « *Daniel a fait toute sa carrière à la poste la terminant à Marche où il dirigeait le bureau. Il est entré dans la confrérie comme Appurdice en 2007 et a été intronisé Compagnon en 2009. Il était chargé des relations extérieures, des agendas, des inscriptions aux chapitres, en plus du secrétariat général de l'association. Il est également secrétaire et trompettiste à la fanfare royale de Hamois !* »

C'est avec beaucoup d'émotion que DANIEL 1<sup>er</sup> s'est adressé au public en remerciant ses confrères de lui avoir accordé leur confiance. C'est sa compagne Claire FOCANT qui lui succède.



Deux nouveaux membres d'honneur, Cécile DELIZÉE, commerçante à Hamois et Sébastien PYCK, traiteur, ainsi que 3 nouveaux Appurdices : Marie-France GODRON (écrivaine publique originaire de Marche), Benoît WARZÉE (époux de la bourgmestre) et Serge ALHADEFF (responsable marketing d'une société), et 18 intronisés d'honneur au niveau des confréries. Comme à chaque fois, les descriptions étaient très humoristiques et ponctuées d'intermèdes musicaux très appropriés. Un exemple pour Sébastien : c'est un pique, qui, côté cœur, reste sur le carreau !

François BECK, président de la Ronde des Saveurs, a offert trois chèques : l'un de mille euros au directeur de l'école communale de Schaltin, et les deux autres de 500 euros à la direction de l'Institut de Schaltin et du Foyer pour leur aide. François POCHET, directeur des Forges de Ciney, a reçu un cadeau pour l'aide apportée par des élèves lors de la ronde. Le chapitre s'est achevé par la plainte de Pierre et Jean et « Lia Bia Bouquet ». Concernant le repas, unanimité pour le choix du menu et l'ambiance musicale ; seul petit bémol : une trop longue attente entre certains plats !

J.M.D.B.



## ROYALE CONFRÉRIE DU STOFÉ WAVRE DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2025

Au XIII<sup>ème</sup> siècle, Dame Alice, issue de la lignée du Seigneur Godefroid de Wavre, fit distribuer des tartes au fromage (le stofé) au peuple célébrant l'octroi d'une Charte de liberté aux artisans, producteurs et éleveurs locaux. Savourer ce délice, assorti de macarons, d'amandes et de pommes reinettes, entra dès lors dans les coutumes wavriennes, notamment lors de la parade locale de « Jean et Alice » et à l'occasion du Chapitre du Stofé.





Cette Confrérie, fondée le 16 septembre 1972 en vue de mettre à l'honneur les coutumes wavriennes, a fêté, ce 21 septembre 2025, son 53<sup>ème</sup> anniversaire et son 51<sup>ème</sup> Chapitre, en présence de Benoît THOREAU, Bourgmestre de la cité, d'Aurore GOYENS DE HEUSCH, Échevine locale en charge du tourisme, et des représentants de 33 Confréries européennes, dont, entre autres, la Société des Confrères d'Eggevoort-en-Etterbeek.

Avant les dégustations programmées, celle du Stofé et du savoureux repas ainsi que du « Floc de Gascogne » (produit de la Confrérie amie du Stofé depuis 20 ans), tous les participants ont eu l'occasion d'effectuer un joyeux retour dans le temps, en dansant « la saltarelle » !



Hélène ANTONIOU

Surintendante de la Société des Confrères d'Eggevoort-en-Etterbeek.



Pour les confréries déjà présentes le vendredi, une visite du musée du cidre est organisée dans l'ancienne cidrerie Maurice Legrand. Nous découvrons d'autres produits senonchois tels que le cidre, le pommeau et même de la bière.

L'apéritif servi dans les jardins du château est suivi d'un bon petit repas convivial à l'Auberge de la Pomme de Pin, qui rassemble une quarantaine de convives.



Le lendemain, 34 confréries, dont 5 belges, sont présentes à l'accueil de la salle des fêtes autour d'un petit « mangerment ». Le cortège des confréries se forme sous les halles ouvertes, nouvellement restaurées, et défile au son des trompes de chasse du « Bien Aller Eurélien », en tête, en direction du cinéma « l'Ambiance » pour la cérémonie d'intronisation.

Le Grand Maître Guy BAUER ouvre le chapitre par une projection-découverte de la région de Senonches avec ses forêts, ses étangs, sa nature et ses curiosités, en compagnie de trois jeunes ambassadeurs senonchois.



Puis 4 nouveaux confrères reçoivent leur tenue, Christine et Jean-Michel LOYER ainsi qu'Annick et Claude FLAUNET. Chaque impétrant déguste un verre de pommeau et prête serment.

A l'issue du chapitre et de la photo souvenir devant le magnifique hôtel de ville, la municipalité offre le vin d'honneur et la confrérie distribue la tourte senonchoise.

La journée se poursuit agréablement lors du déjeuner de gala animé par l'orchestre Horizon.



Dimanche matin, lors de la messe des vendanges à la cathédrale de Chartres, bondée de monde, les confréries sont mises à l'honneur et accueillies dans le chœur de l'édifice. Ce fut un moment très émouvant avec l'animation du bagad de Ann-Bihoué et la distribution de brioches bénites et de vin à la sortie.



L'après-midi se poursuit par un petit repas de nouveau à l'Auberge de la Pomme de Pin.

Merci les amis, encore un beau et long week-end dans le Perche.

D.L.

*NDLR : Une vidéo complète de la cérémonie à la cathédrale de Chartres se trouve sur le site du Franc Thour.*

## **CONFRÉRIE DU FROMAGE ET DE LA BIÈRE DE ROCROY ROCROI (France) SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025**



Dès l'arrivée, vous êtes immédiatement plongé au XVIII<sup>ème</sup> siècle tant les fortifications typiques de Vauban n'ont pas pris une seule ride. Pour entrer dans la ville en étoile, on enjambe des douves asséchées et on arrive immédiatement sur une place d'armes centrale restée dans son jus ; D'Artagnan tournerait au coin de la rue que cela ne surprendrait personne.

Un dîner de pré-chapitre a regroupé 52 confrères très en forme. Le menu présélectionné par chacun était au choix, mais savoir qui avait choisi quoi lors de son inscription a été l'occasion d'une gigantesque partie de bonneteau avec les boissons, puis les plats amenés par un personnel plus que patient.

Le chapitre ne commença le samedi qu'à 13h00 par une collation dans les galeries du « bastion du Dauphin » : bouchées au puissant fromage de Rocroi et superbe tarte au sucre maison,

la vraie des Ardennes, un régal d'anthologie servi sur de grandes tables sous des voûtes militaires tricentenaires qui ont vu les mousquetaires du roi et le Grand Condé.

A 14h00, appel et défilé derrière le fameux bagad des Ardennes qu'on ne présente plus, tour de place dans la foire puis halte devant la halle pour une bière de Rocroi offerte aux confrères qui s'attablent pour écouter le récital du bagad d'Arduyin. Bières et champagne délient les langues et nous assistons soudain au baptême du petit nouveau du bagad qui, monté pour jouer avec d'autres collègues sur une des tables, se voit prestement déculotté par son chef d'orchestre en passant sous son kilt, son boxer-short lancé à la volée et survolant les têtes pour échouer au centre de la place, beau lancé ! Se retrouvant « à l'écossaise » comme il se doit sous son kilt, l'impétrant avoue se sentir « nettement plus à l'aise comme cela » dans l'hilarité générale et les applaudissements.



Il est alors temps de se rendre à la salle Nevers, à l'ancien cirque équestre des mousquetaires du Roi, pour entamer le chapitre. 50 confréries présentes et 60 intronisations, bravo au Grand Maître Tony ZOL pour ce 2<sup>ème</sup> chapitre : quelle envolée ! Avoir pas moins de 5 des maires de l'agglomération comme membres de sa confrérie, ainsi que quelques membres clés du conseil départemental et régional, explique cette parfaite organisation et ce soutien. Sur scène, être fait chevalier sous la voûte de 3 épées croisées en l'air par 3 mousquetaires en tenue n'est déjà pas banal, mais l'originalité du chapitre tient surtout à son efficacité. La confrérie des confrères appelés est présentée pendant leur arrivée vers la scène puis directement, épreuve de dégustation, serment et médaille dans la foulée. 60 intronisations en 2 heures : chapeau l'artiste.

Départ en voiture pour le festin prévu à 19h00. Le repas a mis à l'honneur les 2 produits de la confrérie et fut efficacement animé par Andrea CALTAGIRONE qu'on ne présente plus et qui, ayant une grande piste de danse parquetée à sa disposition dans une salle de gala décorée pour l'occasion, proposa un programme endiablé aux 200 personnes présentes qui ne boudèrent pas leur plaisir sur la piste. Joli karaoké par Sylvie, une des Dames de Berthe au Long Pied, qui s'est lancée sur un standard difficile de Queen ultra-entraînant : « I Want to get free », qu'elle a servi d'une voix puissante et incroyablement juste, sans aucune fausse note de bout en bout ; quelle oreille, une révélation !

Très bonne ambiance au cours du repas et service agréable. Les premiers confrères à partir se sont séparés aux mignardises du café vers 1h30 avec regret. Dire qu'il va falloir attendre 2 ans pour revivre ce beau week-end hors du temps. Un pour tous, tous pour un.

P.B.

# ROYALE CONFRÉRIE DES MAÎTRES DE FORGES



ATHUS  
DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2025

Un chapitre sans nuages, au propre, comme au figuré, voilà comment résumer ce chapitre. Pour certaines confréries, tout a déjà commencé la veille à l'hôtel-restaurant Threeland de Pétange avec un repas traditionnel : jambon griffe, frites et salade, dessert avec boissons à discréption, en présence de quelques membres des Maîtres des Forges.

Ainsi, 3 minutes suffisaient pour se rendre au Centre Culturel d'Athus où se déroulaient l'accueil et la cérémonie d'intronisation. Accompagnés par l'harmonie royale des sapeurs-pompiers d'Athus, c'est en cortège que tout le monde se rend vers l'église Saint- Étienne, suivi d'un dépôt d'une gerbe au monument aux morts situé au-dessus de l'église, puis retour en cortège au Centre Culturel. Notons la présence d'un joueur de cornemuse de la confrérie des Sossons pendant l'office religieux et une petite phrase lors de la prière universelle : « *Pour que toutes les confréries soient des lieux de convivialité, d'échange, de générosité et de respect, et que chaque confrère apporte la paix et la joie de vivre dans son entourage* ».



37 confréries, dont 5 françaises étaient présentes au chapitre pour 35 intronisations. Chaque confrérie était présentée lors de son arrivée dans la salle principale du Centre Culturel avec projection de l'année de naissance de la confrérie et de quelques photos la résumant.

Chaque intronisé a eu l'occasion de déguster la Battin, la

Coulée des Métallos brassée par Bofferding. Pendant la dégustation, projection d'un film rappelant le travail des Métallos à Athus en déclarant « *Battons le fer tant qu'il est chaud, buvons la bière, tant qu'elle est fraîche* » ! Un des animateurs, qui a entrecoupé la cérémonie de blagues dignes de notre cher GUY I<sup>er</sup>, a même prononcé la phrase en latin : « *cum calidum est, battuendum ferrum, cum frigida est, bibenda cervisia* » ! Cette phrase est reprise sur tous les documents officiels de la confrérie !



Concernant la confrérie athusienne, intronisation d'un nouveau Grand Maître, 2 nouveaux Maîtres, 4 nouveaux compagnons dont Fabrice DANS, l'animateur de la journée, et 5 nouveaux membres. Pour Robin ROSMAN, échevin de la culture de la ville d'Aubange, « *Les Maîtres des Forges sont une confrérie qui œuvre dans notre ville en aidant les autres, parfois trop discrètement ! Elle est un symbole d'amitié et de fraternité* ».

Claude-Louis CONTOUX, de la Confrérie des Tastes Andouilles et Gandoyaux du Val d'Ajol, a présenté l'Académie Mémorielle des Confréries, créée récemment afin de rassembler tout ce qui concerne les confréries existantes ou ayant existé, françaises ou étrangères. Chaque province dispose de deux représentants. Pour la première fois en Belgique, une exposition, préparée par Fabrice, s'est tenue dans le hall d'entrée du salon où se déroulait le banquet de clôture.

Si le mérite athusien a été attribué l'an dernier au Lions Club Athus-Lorraine, le service club a remis son trophée pour une année à l'harmonie royale des sapeurs-pompiers d'Athus.

Après le vin d'honneur clôturant le chapitre, direction de l'hôtel-restaurant Threeland de Pétange pour un superbe banquet avec des boissons à discréction plus que généreuse ! L'animation musicale était superbement assurée par Jean-Luc CORILLON et René FRIOB et animée par un Fabrice en grande forme. Signalons que le président des Maîtres des Forges, Marc AREND, a lui-même flambé le dessert à base de quetsches !

J.M.D.B.



## **CONFRÉRIE DE LA GOUYASSE ATH SAMEDI 4 OCTOBRE 2025**

La naissance d'une confrérie est toujours un moment émouvant. C'est le cas de la Confrérie de la Gouyasse d'Ath, née le vendredi 5 septembre, jour de sa création à l'Hôtel de Ville d'Ath. Une cérémonie sobre mais toute empreinte de solennité. Sa tenue reprend les trois couleurs d'Ath : le mauve, le jaune et le blanc.



Comme toutes les confréries, elle vise à mettre en valeur son patrimoine local à travers la gastronomie, l'histoire, le tourisme et la solidarité. Inspirée par la figure emblématique de Gouyasse, elle rassemble des passionnés fiers de faire rayonner l'identité athoise. Gouyasse est le nom en picard de Goliath, le plus important géant de la ducasse du 4<sup>ème</sup> dimanche d'août et qui attire plusieurs milliers de personnes chaque année.



Son produit phare est la bière « Gouyasse », brassée dans l'entité par la Brasserie des Géants, qui compte de nombreuses bières dans son « portefeuille », dont la Quintine et la Corne, mais aussi tous les alcools de la Distillerie de Biercée, puisque la gestion de la distillerie a été reprise par la Brasserie des Géants. Plus ancienne bière de la Brasserie des Légendes, la Gouyasse est une « bière de soif », qui a vu le jour en 2000 pour la ducasse d'Ath. Son étiquette représente donc le géant athois « Gouyasse », en lien avec l'histoire de David et Goliath, connue de tous.

Leur serment « *Ad ministerium traditionis* », une devise en latin qui ancre leur blason et qui résume leur vocation : « *Au service de la tradition* ».

Ce samedi 4 octobre, la confrérie devait organiser son repas inaugural au Castel d'Irchonwelz, le siège social de la Brasserie des Légendes. Malheureusement, la tempête qui soufflait ce samedi les a obligés à déménager l'événement dans le vaste hall du Ceva pour que les participants soient en toute sécurité et à l'abri des fureurs éoliennes.

C'est la Confrérie des Chaussons et de la Moinette d'Ellezelles qui a accepté de parrainer la jeune confrérie, et c'est une grosse délégation ellezelloise qui a été appelée sur scène par le

Président Frédéric DAUTEL, qui ne veut pas être Grand Maître car... le jeu de mots serait trop facile !

Après les discours officiels, la confrérie a mené son 1<sup>er</sup> chapitre en intronisant toute une série de personnalités dont Bruno LEFEBVRE, député de la Fédération Wallonie-Bruxelles et ancien bourgmestre d'Ath.

Le chapitre terminé, l'assemblée a reçu un galopin de Gouyasse et a pu aussi apprécier le fromage et le pâté, tous deux fabriqués avec la même bière.

Ce sont plus de 200 convives qui ont alors partagé un repas simple mais copieux.

Nous souhaitons longue vie à la jeune confrérie qui devrait demander son affiliation au Conseil Noble du Hainaut dans les semaines à venir. Elle a tout pour réussir.

J.C.F.



## **CONFRÉRIE DE WANDALINO WELLIN DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025**

Ce premier dimanche d'octobre, cette confrérie organisait son 15<sup>ème</sup> chapitre dans la Maison des Associations située au cœur de Wellin. Les confrères présents étaient accueillis au bout de la salle du restaurant pour un petit déjeuner composé des habituelles mignardises et, après la mise en habit, départ vers le deuxième étage, à pied ou en ascenseur, pour l'appel des confréries.



Crée en 1988, cette confrérie est censée représenter la hiérarchie présente à Wellin au 12<sup>ème</sup> siècle, c'est-à-dire : un maïeur ou villicus, sept échevins, un sergent (police, huissier...) et un chairier perceuteur de l'impôt (dîme). Elle est représentée par Wandalino : un géant de 6 mètres, puissant et débonnaire, vivant en compagnie des Nutons, des nains vifs et espiègles.

17 confréries étaient présentes, mais les inscriptions avaient été clôturées quelques jours avant la date limite, le nombre maximum de convives étant atteint. Avant d'entrer dans la petite salle du chapitre, séance photo et dégustation de la bière Wandalino. Puis ce fut le chapitre, ou plutôt le vaudeville. Chaque impétrant avait un CV complètement revisité, peu en rapport avec la réalité. C'était une succession de calembours, de jeux de mots, d'humour décapant qui a duré plus d'une heure et qui a entraîné l'hilarité générale. De mémoire de confrère, je n'ai jamais assisté à un chapitre aussi désopilant et je regrette qu'il n'y en ait pas plus souvent. Ces moments de folie ont été quand même entrecoupés par les intronisations de certains confrères, dont moi-même, et après avoir dégusté une délicieuse Tourteline, une tarte feuilletée à la truite et aux poireaux, le tout accompagné d'une liqueur à base de cornouilles (fruit du cornouiller), nous avons juré fidélité à la confrérie.

Ensuite, retour au rez-de-chaussée pour l'apéritif et l'excellent repas préparé par un traiteur local pour les 120 convives. Le service était assuré par les jeunes de Wellin avec une gentillesse et une célérité sans faille. De même, nos hôtes sont passés plusieurs fois parmi les tables pour s'assurer de notre confort et de notre bien-être. L'animation musicale a également été parfaitement assurée, à la satisfaction de tous.

L'année prochaine, si vous voulez vous payer une pinte de bon sang, je ne saurais trop que vous conseiller de vous inscrire lors du prochain chapitre, vous ne le regretterez pas. De plus, je

remercie les confrères pour l'accueil et la gentillesse qu'ils ont manifestés envers tous les invités et envers moi-même.

Phil.D.



## CONFRÉRIE DES BOUCHOTEURS PÉNESTIN (France) DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025

Beaucoup de monde comme d'habitude (62 confréries dont un tiers de Belges) pour cette très belle confrérie bretonne. Climat ensoleillé de fin de saison comme cadre pour la sortie en mer, démontée ce jour, ce qui changera la balade dans l'estuaire en une remontée de la Rance jusqu'au remarquable viaduc Eiffel et retour.

La contemplation de magnifiques manoirs bretons sur les rives fut à n'en pas douter, plus agréable pour nos estomacs de citadins. La veille du chapitre, retrouvailles dans la salle de la foire aux produits du terroir pour un repas privé servi par la confrérie dans la bonne humeur et de nombreuses libations.



de coquillages variés. Un amoncellement gourmand dont les langoustines ultra-fraîches et justement cuites se disputent avec, entre autres, de gros bouquets délicieux, pinces de crabes, huîtres, coques, praires, et bigorneaux remarquables de finesse (car cuits à la sauge et au thym). Bravo aux bouchoteurs qui assuraient aussi le service et les mayonnaises en plus des produits.

Goûteux plats de moules label rouge en sauce des bouchoteurs eux-mêmes, ensuite à volonté, fromages variés, très bon dessert, café et mignardises. Très bon DJ, sachant ne pas pousser le son et proposant un grand choix de danses, un pro qui connaît remarquablement son affaire et qui a fait danser vraiment beaucoup de monde. Le tout servi en un temps très correct, dont certains chapitres feraient bien de s'inspirer, et qui a permis à beaucoup d'aller profiter, en sortant, d'une promenade et d'un beau coucher de soleil sur les plages de Pénestin avant de repartir ou de rejoindre leur hôtel. Le seul problème de ces confrères bouchoteurs adorables, c'est que ceux qui sont venus les voir y reviennent ! Mais on peut espérer que vous ne garderez leurs coordonnées que pour vous, afin que cette superbe parenthèse gastronomique bretonne conserve tout son cachet.

Au chapitre, superbe petit déjeuner puis défilé dans la station avec un groupe de trompes de chasse au top pour une messe puis Retour sur place pour le repas d'anthologie que tout le monde attend avec délectation. En entrée, un fameux buffet de fruits de mer pantagruélique de plusieurs mètres de long, caché à la vue puis découvert magistralement d'un geste auguste par les confrères bouchoteurs, avec une variété étonnante de crustacés et



P.B.

# CONFRÉRIE ROYALE DES HERDIERS D'ARDENNE

## BASTOGNE

### SAMEDI 11 OCTOBRE 2025



Les Herdiers avaient annoncé un 66<sup>ème</sup> chapitre un peu « dépoissieré », et nous avons été servis. L'accueil au « petit séminaire » de Bastogne reste inchangé pour saluer les amis et apprécier une collation raborative.

Pour bien commencer, c'est d'abord le traditionnel grand défilé dans la rue principale de Bastogne en direction de l'Hôtel de Ville pour la remise des clés de la ville par le Bourgmestre Benoît LUTGEN au Grand Maître Herdier.

Cette première étape franchie, le cortège repart en direction de l'Espace 23 pour le chapitre avec pas moins de 48 confréries présentes. La grand-messe sera longue... et riche en événements. Pour commencer, on assiste à l'intronisation des nouveaux confrères et à la montée en grade de herdiers plus anciens, sans oublier une longue liste de personnalités civiles mises à l'honneur. C'est enfin le tour des confréries amies, dont votre serviteur. Vivement la pause de l'apéro pour goûter leur nouvelle bière locale, « La Morhette », une bière blonde triple à 7%, brassée à base d'épeautre et accompagnée de jambon et de saucisson d'Ardenne IGP à volonté. Quel bien cela fait !



Outre les intronisations diverses, le chapitre a également été marqué par deux moments forts. D'abord, l'apparition du personnage de THIBAULT (un jeune homme en habit d'époque), le héros du livre le « Festin des origines », écrit par Quentin DAL, qui le fait voyager à travers le monde des confréries luxembourgeoises.



La seconde surprise est survenue lorsque le même Thibault, accompagné d'une douzaine de Herdiers, est venu interpréter la « Danse du Herdier », une très belle chorégraphie, parfaitement maîtrisée par tout le groupe, tandis que les autres membres de la confrérie martelaient le sol avec leur houlette. Bravo !

Pour terminer en beauté la partie académique, nous avons eu droit au « Chant des Luxembourgeois », interprété magistralement par la chanteuse Céline REMY et repris en chœur par toute l'assemblée.

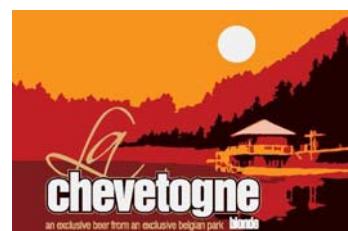
Après plus de 3 heures de cérémonie, nous voilà enfin à table pour nous régaler d'un repas festif préparé par le traiteur Cédric LEBOEUF, qui a réellement fait l'unanimité, le tout dans une ambiance musicale très agréable.

Vivement 2026...

B.D.



*Aussi remplie que soit ton existence  
il y aura toujours de la place pour une  
bonne bière wallonne.*



# CONFRÉRIE DES COCHONEUX DE LA SEILLE

VERNY (France)

DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025



En plein Grand-Est, juste de l'autre côté de la frontière près de Metz, cette confrérie défend avec succès les cochonnailles et en particulier le pressé de porc en gelée, produit du terroir savoureux que les confrères mijotent selon leur recette ancestrale secrète et avec bonheur pour les papilles des confréries amies.

Réception aux petits soins dès le matin pour les 34 confréries présentes. Très beau petit déjeuner salé et sucré à l'entrée du parc du château : remarquables charcuteries régionales, boissons à discréption : vins, bières, sodas, cafés, thés. De quoi partir ragaillardi sous le soleil pour un défilé à travers le marché jusqu'au pavillon des intronisations dans le parc.



intronisations en plein air sous un soleil radieux et un grand ciel bleu très agréable. Plaisant apéritif au soleil sur place et retour à la salle des agapes à travers le parc. Une bonne centaine de convives eut le plaisir de découvrir en entrées un dôme de foie gras aux fruits rouges pour commencer, Alsace oblige, puis le pâté lorrain, le cochon de lait en assiette des Cochoneux de la Seille et un foie gras de canard à la fève de Toka de haute volée, le tout largement arrosé d'un crémant d'Alsace médaille d'Or très bien choisi. Suivit un trou lorrain, puis un filet mignon de porc sauce foie gras, des fromages affinés aux noix variées et mesclun avec de très bons pains variés. Au dessert, un superbe dessert en coque au chocolat blanc, cafés et mignardises, achevèrent de faire l'apologie de la gastronomie régionale et du choix éclairé des Cochoneux.

Duo de musiciens parfaits et efficaces qui surent attirer de nombreux confrères ravis sur la piste de danse avec une discréption sonore appréciée. En fin d'après-midi les confrères purent repartir mais ceux qui trainèrent un peu eurent la surprise d'être conviés fort gentiment par le Grand Maître à se joindre aux Cochoneux pour dîner avec les délicieuses cochonnailles et vins et bières du matin, ce dont personne ne se fit prier. La soirée se termina par un ouin-ouin d'honneur endiablé. Qu'est-ce qu'un ouin-ouin ? Rendez-vous l'an prochain à Pommérieux !

P.B.

**JURADE PRINCIÈRE DE CHIMAY  
CHIMAY**  
DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025



Les conditions climatiques favorables dans la Botte du Hainaut ont permis un déroulement sans anicroches depuis l'accueil au Collège Saint- Joseph, du cortège en direction du château des Princes de Chimay, de l'apéritif dans la cour du château et jusqu'au retour vers le Collège pour le repas



apprécié par 296 convives.



Côté chiffres pour les confréries, 45 confréries étaient présentes, dont dix françaises, 34 intronisés et un intronisé de la Confrérie Royale des Archers de Saint-Sébastien de Chimay. Pour des raisons de sécurité, l'accès au Théâtre du Château de Chimay était limité à 200 personnes maximum. De ce fait, pour chaque confrérie représentée, seule la personne intronisée et une personne accompagnante ont pu entrer dans le théâtre. Finalement, les autres ont pu accéder au balcon ou s'asseoir dans les escaliers !

Signalons la présence de la future Grande Chancellerie de la Poire Durondeau, parrainée par la Jurade Princière. Alors que le chapitre devait débuter avec l'intronisation de Jurats d'honneur, l'arrivée tardive de David JEANMOTTE, chroniqueur et relooker à la RTBF, a tout bouleversé, dans tous les sens du terme ! Au niveau de la Jurade, deux intronisés Grand Jurat, deux Jurats et 14 compagnons, chacun étant parrainé par un Jurat. Denis XROUET, directeur général de l'ASBL « Le



Chemin Vert », et Pierre-Louis DHAEYER, directeur général des bières et des fromages trappistes de Chimay, ont accompagné David JEANMOTTE sur scène à la fin du chapitre. Le frère André ROUSSEAU et le Grand Jurat Chancelier Pierre SALLINGROS ont animé le chapitre avec beaucoup d'humour et de bonne humeur. Épinglons que les textes d'intronisation étaient en vers et s'achevaient toujours par une rasade

d'une bonne bière Chimay blonde dégustée avec un morceau de fromage ! Pour l'épreuve rituelle du serment d'allégeance, il fallait déclarer : « *Nous jurons fidélité à la confrérie de Chimay et de défendre partout où nous serons tant que nous vivrons !* » .

Avant de quitter le théâtre, c'est sur l'air de « Je suis fier d'être Bourguignon » que quelques couplets et le refrain du chant de la Jurade ont été interprétés, évidemment, avec le retour sur scène de David JEANMOTTE !

Pour le repas gastronomique préparé par l'équipe de Sébastien PICK, aucune anicroche dans le timing comme à la Gatte d'or, les premiers convives ayant pu partir bien avant 19h !

Et, pourtant, Sébastien a été obligé de tirer une ligne supplémentaire pour éviter que les plombs ne sautent et de travailler sans robinet dans son espace de travail ! Bonne ambiance musicale assurée par Jacky COPPENS et son Band.

J.M.D.B.

## **CONFRÉRIE SAINT ARNOUL DU COMTÉ DE CHINY CHINY**

**SAMEDI 18 OCTOBRE 2025**



Dame du Luxembourg.

Ce samedi, c'était donc le 58<sup>ème</sup> chapitre de cette sympathique confrérie qui nous recevait dans la salle de la Maison du village de Chiny. Après l'accueil et un délicieux petit déjeuner, départ vers l'église Sainte-Walburge située à deux pas, pour l'office religieux. A noter que cette église abrite une vierge noire, Notre-





Après la messe, retour vers la salle et arrêt devant le Monument aux Morts. Le Grand Maître prononça alors un beau discours suivi d'un dépôt de gerbe. L'appel des 14 confréries belges et des 4 françaises se déroula à l'entrée de la salle. Le chapitre a été entièrement dédié à André DE LEENER, décédé cet été. Son épouse Hélène était présente et le nouveau Clerc-Juré, Frédéric MAESMAKER, a prononcé une magnifique homélie en l'honneur du disparu.

Après ce grand moment d'émotion, place aux intronisations, d'abord de 7 civils, puis des 13 impétrants. Chaque intronisé a pu écouter son CV revisité par le Clerc-Juré, accompagné de bons mots et de traits d'humour, qui n'ont laissé personne indifférent. Tout cela était accompagné d'un morceau de pâté gaumais et d'une bonne bière : la Hotteuse. Puis, au nom de Dieu, de Saint-Michel, de Saint-Georges et de Saint-Arnoul, il a fallu prêter allégeance devant un grand homme avec une immense épée, mais le gros marteau, brandi au-dessus de nos têtes, symbole des Maîtres des Forges, était en bois, heureusement. Après les hymnes nationaux, dégustation du verre de l'amitié accompagné du fameux pâté gaumais.



Puis ce fut le départ vers la Salle du Centre Culturel et Sportif d'Izel, pour les agapes préparées par l'équipe de Sébastien PYCK, qui, comme à son habitude, nous a régalés avec son menu élaboré et son savoir-faire. Bref, du grand art.

Nous étions installés à table avec de charmantes personnes et, en particulier, avec de jeunes étudiants aux parcours très intéressants, ce qui nous a fait passer un très bon moment. Même Salvatore CALTAGIRONE n'a pas pu nous distraire de nos conversations. Durant le banquet, l'épouse d'André, le confrère disparu, a tenu à remercier toute l'assemblée pour l'hommage rendu à son mari et la gentillesse envers elle-même.

En résumé, très belle journée, très belle ambiance pleine d'empathie et de gaieté, ce qui semble généralement être le cas des petites et moyennes confréries.

Un grand merci à vous, les amis, et continuez comme ça.

Phil.D.



## **CONFRÉRIE DES SOSSONS DE NAMUR NAMUR**

**SAMEDI 18 OCTOBRE 2025**

Une belle découverte a eu lieu ce samedi 17 octobre dans la région namuroise : une nouvelle confrérie, constituée de six passionnés, est née sous le nom de Confrérie des Sossons de Namur.

Celle-ci a été honorée de la présence du Gouverneur de la Province de Namur, Denis MATHEN, et de 17 Confréries wallonnes.

Les Sossons namurois bénéficient du parrainage de la Confrérie de la Cervoise de Marcinelle et de celui de la Confrérie des Mollassons de Warnant.



Leurs produits proposés sont : une avisance à la pâte feuilletée aux hachis relevée par la moutarde Bister Impériale ainsi qu'une eau de vie à la prune de Namur. Produits réalisés par des artisans de la région d'Éghezée et de Namur.

Leur tenue arbore des teintes de « prune » et de beige, ornée d'un blason représentant quatre prunes, symbolisant le téléphérique de Namur.

Super ambiance, conviviale, dansante, au plaisir d'y retourner pour une future intronisation !

M.D. & J.C.L.

## CONFRÉRIE DES CÉPAGES DE LA LOUVE LA LOUVIÈRE DIMANCHE 19 OCTOBRE 2025



Ce dimanche, la confrérie organisait son XXXI<sup>ème</sup> chapitre dans l'ancienne Maison Communale de Haine-Saint-Pierre. Une bonne quarantaine de confréries avait rejoint la cité hennuyère et a pu apprécier un copieux petit déjeuner.

Après cet intermède gourmand bien agréable, on passe à la mise en tenue suivie de l'appel des confréries. Parmi celles-ci, j'ai pointé une confrérie folklorique locale et originale, les « Barons Vadrouilles ».



Après le mot de bienvenue du Grand Maître, Laurence VAN VAERENBERGH, ce ne sont



pas moins de 27 confrères qui se sont succédé sur scène pour les intronisations. Chaque intronisé recevait un petit verre de Céparia accompagné d'un morceau de Cavet, fromage régional, avant de prêter serment la main sur le cep sous lequel on pouvait voir une photo de Robert ROMAIN et Tulie PASSAGEZ, deux piliers fondateurs de la confrérie malheureusement disparus. Le chapitre est agréable à suivre et très bien mené par

son Grand Maître qui se fait de temps en temps « asticoter » par sa consoeur Françoise... Mais tout reste bon enfant. Pendant l'entracte, nous avons eu droit à une dégustation de plaquettes de Chocolalouve, d'excellents petits chocolats locaux. Déjà intronisé, j'ai eu le plaisir d'être appelé sur scène pour le verre de l'amitié en fin de cérémonial.

Après un nouveau verre de l'amitié servi cette fois à tout le monde, départ vers le restaurant « La Ferme du Coq », installé dans un ancien bâtiment restauré, avec une charpente visible jusqu'au toit. Le repas est parfait, ce qui est presque normal lorsque l'on connaît l'endroit qui est à recommander même en dehors des chapitres.





A table, j'avais la chance d'être accompagné de nos filleuls, les Mollassons, et qui plus est par Patricia et Charlie. Il est difficile de s'ennuyer avec eux. Un couple de Belgrade, un représentant de l'Abbaye d'Aulne et deux impétrants civils de la confrérie locale complétaient cet aéropage.

En un mot : une superbe journée. Vivement le XXXII<sup>ème</sup> !

R.D.

## ***EL CONFRÈRYE DÈS COURCELÂNGN'S COURCELLES*** **DIMANCHE 26 OCTOBRE 2025**

### **30<sup>ème</sup> anniversaire**

Cette confrérie organisait son 30<sup>ème</sup> chapitre ce dimanche et nous attendait pour l'accueil et le petit déjeuner à la Salle du Club de Souvret. Une foule nombreuse emplit bientôt cette salle à tel point que ceux qui avaient déjà mangé durent sortir pour laisser la place aux suivants.

Après la mise en habit, rassemblement à l'extérieur, puis départ en cortège vers l'église,



située à une centaine de mètres, et c'est sur le parvis que l'on procéda à l'appel des 5 confréries françaises et des 35 belges. Les membres de la confrérie hôte avaient travaillé la veille jusque bien tard pour aménager les lieux, sachant qu'ils avaient reçu les clés de l'édifice après la messe de 18h00 seulement.

Après l'installation de tout ce beau monde, le chapitre débute par un

message d'accueil du Grand Messe, prononcé en wallon, suivi de l'accueil des nouveaux apprentis et de l'intronisation des civils en présence de la députée-bourgmestre Caroline TAQUIN. Les diverses confréries présentaient 32 impétrants dont les C.V. étaient présentés en français pour les voisins d'Outre-Quiévrain, et en wallon pour les belges. Entre chaque groupe, un orgue de Barbarie jouait un air entraînant pendant que l'on offrait le pâté accompagné de la chope de bière, la Caracole. Ensuite, ce fut la mise à l'honneur des associations amies folkloriques et philanthropiques : les Barons Vadrouilles, les Coprins d'abord, le Cercle d'Histoire de Courcelles, les Comédiens de Sarty, les scouts et la chorale. La cérémonie se termina par les chants patriotiques et li Tchant des Wallons.



Le verre de l'amitié fut offert après le retour vers la salle du Club, avant le départ pour la salle de Miaucourt, à Courcelles, pour le repas festif.

Il faut noter que la confrérie hôte est, comme notre Franc Thour, composée uniquement de confrères masculins. Ces messieurs ont tout de même voulu honorer leurs compagnes en leur offrant une rose pour les



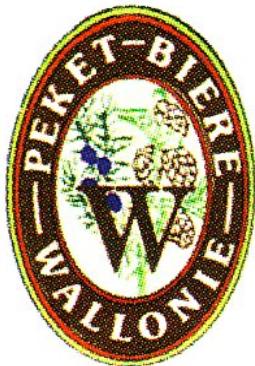
remercier de leur aide précieuse.

Le banquet préparé par le chef Jean-Luc FAYT de la Commanderie Vaillampont, était délicieux et a ravi les papilles de tous les convives. Le Colonel, le sorbet au citron vert et à la vodka, était présenté dans une chope en terre cuite qui nous a été offerte à l'occasion du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la confrérie. L'ambiance musicale était assurée par un ensemble de musiciens et une chanteuse qui jouaient très bien mais un peu trop fort, comme à l'accoutumée lors des repas de confrérie.

Nous avons passé une très belle journée, très festive, où l'amitié et la convivialité étaient à l'honneur. N'hésitez pas à vous inscrire l'année prochaine, vous ne le regretterez pas.



Phil.D.



## **CONFRÉRIE DES MAÎTRES BRASSEURS ET DISTILLATEURS DE WALLONIE DINANT**

**SAMEDI 8 NOVEMBRE 2025**

Ce samedi 8 novembre, les brasseurs organisaient leur 46<sup>ème</sup> chapitre solennel à la Ferme des Trois Moulins à Beauraing. Ce bâtiment magnifiquement transformé était auparavant occupé par une fabrique de meubles de jardin appelée « Mobichalet ». Il abrite à présent une partie des locaux de la ville ainsi que plusieurs salles de fêtes et de réunion.

Pour les participants arrivant la veille, il y avait la possibilité de se réunir pour le « frichti des brasseurs » dans la salle « Le Meunier », préparé et orchestré par la Confrérie de la Cravache Beaurinoise avec son fameux « Cravachet », qui fut servi à volonté et accompagné de leur bière « La Tournée Beaurinoise ». Ce repas amical se terminait par une dégustation de tartes aux macarons présentées par la Confrérie Cinaciennne de la Tarte du même nom.

Le lendemain samedi, accueil de tous les invités à la salle « L'Étang » pour le petit déjeuner composé de viennoiseries wallonnes, suivi de la mise en habit et de l'appel des Confréries qui, au nombre de 55, envahirent bientôt tout le premier étage.

Le chapitre débuta par un petit discours prononcé par Michel FORGEOT, en l'honneur des disparus de cette année, parmi lesquels notre bon Roy Guy et le clerc-juré de Chiny, André DE LEENER. Cette évocation fut chaleureusement applaudie. On commença les intronisations par les 24 confréries françaises, suivies par les 31 belges de toutes les régions.

Chacun devait prêter serment après avoir dégusté la bière de l'Abbaye de Val-Dieu, avant d'être adoubé par la fourche à « drèche ». Le traditionnel intermède consistait en une dégustation de « Pékèt » servi dans un godet en chocolat, une sorte de praline évidée contenant la liqueur locale. Après les chants patriotiques, nous avons eu droit à une dégustation de bières wallonnes en guise de verre de l'amitié.



Le repas gastronomique, élaboré par le traiteur Yvon, membre de l'Ordre des 33 Maîtres Queux de Belgique, n'était qu'une suite de plats aussi délicieux les uns que les autres, servis par un personnel stylé et efficace. Bref encore un grand moment, car les produits wallons étaient particulièrement mis à l'honneur : du tout grand art !

L'animation musicale était assurée par le dynamique casseur de tympans, chanteur animateur crooner Andréa CALTAGIRONE, mais il n'a pas réussi à altérer la formidable ambiance de cette superbe journée.

Phil.D.

P.S. On nous avait dit, lors d'une réunion récente, que la Confrérie du Livarot était en souffrance. Que nenni !! Nous avons fait la connaissance de 5 confrères de ladite confrérie qu'on disait moribonde, mais d'après eux, ils ont des tas de projets pour l'avenir ainsi que de nouveaux recrutements en vue. Alors info ou intox ?



## CONFRÉRIE DE LA POIRE DURONDEAU CHIÈVRES SAMEDI 8 NOVEMBRE 2025

Décidément, en ce moment, c'est le Hainaut qui a une ardeur d'avance. Après la Confrérie de la Gouyasse à Ath, c'est celle de la Poire Durondeau qui a été installée à Chièvres ce samedi 8 novembre.

La ville de Chièvres est surtout connue pour sa base aérienne, exploitée aujourd'hui par l'armée américaine en liaison avec le Shape situé à Casteau, à quelques encablures seulement. Elle profite aussi de la réputation de son illustre voisin : le Parc Pairi Daiza.

Charles Louis DURONDEAU a créé la poire qui porte son nom en 1811, à Tongre-Saint-Martin, une des composantes de l'entité de Chièvres. Des passionnés ont décidé de redonner ses lettres de noblesse à cette ancienne variété en créant une confrérie.

La jeune confrérie a fait appel à la Jurade Princière de Chimay pour la parrainer. Un choix judicieux puisque le Grand Jurat, Bernard BIENAIMÉ, est également le président du Conseil Noble du Hainaut. Un bon présage. La cérémonie d'installation s'est déroulée dans la très belle chapelle romane Saint-Jean de Chièvres, en présence de quelques confréries voisines, principalement hennuyères.

Zoé DELHAYE, bourgmestre de Chièvres et la plus jeune bourgmestre de Wallonie, a rehaussé de sa présence cette très belle première cérémonie. Elle a d'ailleurs été la première intronisée, une fois l'installation terminée. Comme il se doit, elle a dégusté les produits promus (une bière « Caladrius Perfect Durondeau » et un succulent pâté à la poire) avant de prêter serment, cela en compagnie de deux descendants de la famille DURONDEAU, fiers et heureux d'avoir été ainsi honorés. La bourgmestre a confié que cette mise à l'honneur la touchait particulièrement puisque son arrière-grand-mère maternelle portait le nom de DURONDEAU.



Le Grand Jurat a remis solennellement la « Crosse » au Grand Maître Frédéric JONCKERS, un clin d'œil à une autre spécialité « sportive » de Chièvres : le crossage. Il s'agit d'un sport pratiqué en Picardie tant belge que française et certains y voient un ancêtre du golf. Il se pratique dans les rues des villages. Le but est



d'atteindre avec un palet, un tonneau de bière disposé devant un débit de boisson, en utilisant une sorte de marteau appelé crosse. Cette activité est inscrite sur la liste des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2022.

Le Grand Maître, nouvellement adoubé, a ensuite intronisé ses consoeurs et ses confrères à coup de crosse avant de leur remettre leur médaille. En fin de chapitre, il a offert un « poirier durondeau » au Grand Jurat en remerciement du parrainage.



C'est en fanfare et accompagné du géant Robert Bob CORBEEL, qui fut le commandant de la 7<sup>ème</sup> escadrille du 7<sup>ème</sup> Wing basé à Chièvres, que s'est terminée la cérémonie par la dégustation de bières locales et de produits tous à base de poire. Encore un détail, l'avion que le géant tient dans



ses bras est un Hawker Hunter. L'original de cet avion de chasse se trouve sur le rond-point à l'entrée du village.

Il était temps de passer aux traditionnelles agapes dans la joie et la bonne humeur propres aux confréries gastronomiques en dégustant un menu réalisé par deux chefs et un Maître pâtissier où la poire était bien sûr la vedette.

Nous souhaitons longue vie à cette nouvelle confrérie et espérons la voir intégrer la grande famille du Conseil Noble du Hainaut.

J.C.F.

## CONFRÉRIE DES CHEVALIERS DE LA BOURLETTE ANDERLUES SAMEDI 15 NOVEMBRE 2025



Résidant à une quinzaine de kilomètres d'Anderlues, je ne pouvais pas manquer ce 10<sup>ème</sup> anniversaire, et mon confrère Bernard GALET ainsi que son épouse avaient décidé de m'accompagner.

Pour ce 10<sup>ème</sup> chapitre, l'affluence avait obligé



nos hôtes à changer de local, mais cela n'a pas facilité le stationnement. Malheureusement, on perdait aussi l'opportunité d'une belle photo de groupe au pied de la Bourlette, du nom de la vieille tour romane légèrement penchée, surmontée d'une grosse boule recouverte d'ardoises, à la fois ancien clocher et beffroi, qui se dresse fièrement sur la place Paul Pastur, au milieu de la cité.

Affluence peut-être, mais seulement 24 confréries, ce qui me semble peu pour célébrer un anniversaire et par rapport à leurs visites fréquentes dans les confréries amies.



Une vingtaine d'impétrants étaient invités à déguster l'excellente bière « Bourlettine » avant de prêter le serment d'usage et de recevoir médaille et diplôme. Intronisé en 2016 lors de leur 1<sup>er</sup> chapitre, j'ai été convié à déguster le verre de l'amitié en compagnie de trois autres « anciens » à la fin du chapitre.

Je garderai quelques réserves pour le repas qui, à mes yeux, n'était pas parfait, mais les goûts et les couleurs, cela ne se discute pas. En revanche, les vins proposés étaient excellents. Il fut donc très facile d'appliquer leur devise : « *Mieux vaut lever le coude que de baisser les bras* ».



Quelques réserves aussi pour l'animation musicale qui s'est avérée fort bruyante, ne facilitant pas les conversations à table. Mais c'est un mal récurrent au sein des confréries. Cependant, dès qu'un tambour fait son entrée et marque le pas, l'ambiance monte de plusieurs crans. Dame, on est dans la région du Centre ! Je ne parlerai pas non plus de la tombola qui, à mon avis, a été tirée un peu tard alors que des confrères et consœurs étaient déjà repartis.

Mais bon, si tout ne peut être parfait, j'ai tout de même passé une très bonne journée avec les amis Bourlètis et, rassurez-vous, je serai présent pour le 11<sup>ème</sup> chapitre.

R.D.



# CONFRÉRIE D'IL CRÂSS'DJOTTE

## HOUFFALIZE

### DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2025

#### 50<sup>ème</sup> anniversaire

Houffalois de « Bordjeux »



Le centre Vayamundo

Selon une tradition populaire des habitants des villages de la région, il était coutumier de qualifier les Houffalois de « Bordjeux » (bourgeois) mais également de « Magneux d'jotte » (mangeurs de chou). Les paysans des environs les suspectaient même de marauder des choux dans leurs champs.

La Confrérie est née le samedi 22 novembre 1975 à l'occasion de la renaissance de la Foire Sainte-Catherine. C'est un vendredi de novembre 1976, que la Confrérie tenait son 1<sup>er</sup> chapitre à l'Hôtel « Le Relais » à Houffalize. Depuis, elle a inlassablement poursuivi son but : faire connaître Houffalize.

Sa devise est : « *La Confrérie d'il Crâss Djotte vit et vivra* ».

Nous fêtons donc cette année les 50 ans de la confrérie houffaloise... mais son 49<sup>ème</sup> chapitre... Covid oblige. La cérémonie était dédiée à Guy PONCELET, compagnon décédé le 10 juin de cette année (photo ci-contre). André MALARME, le Grand Maître, l'a rappelé avec beaucoup d'émotion.



74 confréries avaient répondu présent pour cet évènement, dont 17



françaises et une suisse. La cérémonie avait lieu dans le prestigieux centre de vacances Vayamundo, « OL FOSS d'OUTH », où 62 compagnons allaient être intronisés ! Nous avons pu ainsi déguster le délicieux chou vert macéré avec de la poitrine de porc et le tout arrosé de « Chouffe », la bière locale.

Tout le thème du chapitre tournait autour d'el djotte (le chou). Un chou « géant », servant de mascotte, tournoyait dans la salle au son et sur l'air de « *Tu es le chouchou de mon cœur* ».



Après un chapitre marathon, plus de 450 personnes, compagnons et civils, ont dégusté un délicieux repas arrosé de « Chouffe » et de vins fruités et gouleyants. La salle était tellement grande que, de notre table, nous n'entendions pas la sono. Certains ont apprécié de pouvoir se parler sans s'époumoner.



Un geste apprécié pour cet anniversaire : sur chaque chaise, un panier garni attendait les invités contenant un verre et une bouteille de Chouffe ornée d'une étiquette personnalisée, le pin's de la confrérie, des chocolats et bien sûr... un petit bocal d'Il Crâsse d'Jotte. Merci les amis !

A la fin du repas, un énorme gâteau, rappelant les 50 ans du groupement, a été présenté au public avec la surprise finale : le grand maître, André MALARME, en est sorti « deus ex machina » sous les rires et les applaudissements de chacun.



J'ajouterais qu'en marge de ce chapitre, le Grand Maître, toujours lui, a officiellement été élevé au rang d'Ambassadeur du Grand Conseil de la Tradition Gastronomique et Culturelle de Wallonie et de Bruxelles (TGWB) auprès de la Fédération Régionale des Confréries du Grand Est français (FRCGE). Nous lui adressons nos plus vives félicitations pour cette nouvelle « casquette ».

Un chapitre réussi dans un cadre prestigieux.

M.G.



## ORDRE DES KUULKAPPERS SAINT-GILLES-LEZ-BRUXELLES DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2025

### Les choux sont coupés !

Ce 16 novembre 2025, les représentants de 35 confréries, ayant pour but de promouvoir la gastronomie, l'histoire et la vie culturelle des régions européennes, se sont réunis dans le somptueux Hôtel de Ville de la commune bruxelloise de Saint-Gilles, afin de célébrer les 40 ans d'existence de l'association locale : l'Ordre des Kuulkappers, littéralement « les coupeurs de choux », car ce légume a été cultivé sur place de façon intensive dès la Renaissance.

Le Chapitre solennel a été, cette année, dédié à l'ancien Grand-Maître, Francis FONTAINE, qui nous a hélas quittés en février dernier, mais dont la chaleureuse convivialité a marqué la

mémoire de tous. La cérémonie s'est déroulée en présence de délégués officiels de la Commune et du Conseil Noble des Confréries du Brabant wallon et de Bruxelles (CNBB).



intronisés d'honneur, y compris un membre de la Société des Confrères d' Eggevoort-en-Etterbeek, ont, pour leur part, prêté serment en latin.

Les participants ont ensuite partagé un savoureux repas clôturé par la dégustation d'un gâteau géant, offert par le traiteur, en l'honneur de cet anniversaire.



Hélène ANTONIOU

Surintendante de la Société des Confrères d' Eggevoort-en-Etterbeek.

## CONFRÉRIE DU CHÂTEAU DU VOISIN AUVELAIS DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2025



La Confrérie du Château du Voisin d'Auvelais. est une association d'amateurs regroupant des fabricants de vins de fruits, de fleurs, d'apéritifs et de liqueurs, le tout selon des méthodes artisanales. Cette confrérie poursuit un triple but : éducatif, philanthropique et bien sûr folklorique. Même si elle ne fréquente pas beaucoup les confréries amies, elle entretient des relations d'amitié avec les confréries cinaciennes depuis plus de dix ans.

En cette fin novembre, ce sont donc 2 compagnons du Franc Thour et 3 gentes dames qui ont pris la route d'Auvelais. Mais mon confrère Jean-Pol jouait ce jour son rôle de « papy baguette », puisqu'il était chargé de l'animation musicale de la journée.

Dès l'accueil, nous retrouvons deux ou trois confréries amies dont la Confrérie de l'Auveloise, qui partage aussi des liens d'amitié avec nos hôtes du jour.

Lors de la partie académique de ce 38<sup>ème</sup> chapitre qui marquait aussi le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la confrérie, c'est notre consoeur Bernadette qui a reçu médaille et diplôme. Mais nous avons aussi appris la démission du Président, André-Marie LACROIX, pour des raisons de santé. C'est donc le vice-président



qui reprend le flambeau en attendant une évolution de l'état de santé de son « patron » à qui nous souhaitons également une évolution favorable.



Comme d'habitude, ce sont les élèves de l'école hôtelière locale qui assurent la réalisation et le service du repas sous la houlette de leurs professeurs : une sacrée brigade ! Une petite anecdote : le plat principal était une préparation à base de canard colvert et une des gentes dames a prétendu mordicus que c'était de la langue !

Probablement celle qu'elle avait bien pendue !

Je ne vous explique pas mon état mental et ma fatigue après avoir « drivé » ces trois « commères ». Mais trêve de plaisanterie, nous avons passé une superbe journée pour ce dernier chapitre de 2025.

Merci pour l'accueil chaleureux, les échanges riches et le plaisir partagé autour de traditions locales qui méritent d'être préservées.

Phil.D.



## ***CONFRÉRIE DU HOUBLON WALLON CHÂTELLEAU VENDREDI 19 DÉCEMBRE 2025***

### **30<sup>ème</sup> anniversaire**

Pour la troisième année consécutive, je me suis rendu chez nos amis du Houblon Wallon pour y célébrer leur 30<sup>ème</sup> anniversaire. Et cette année, ce sont 4 confréries amies qui étaient présentes. Petit à petit, la réputation de l'accueil chaleureux fait son chemin. Les petits nouveaux ont été intronisés « Apprentis » après avoir dégusté une bière locale, « El Pouye », la bière spécialement créée pour la confrérie par la microbrasserie « Li P'tite Brèssène », située à Fosses-la-Ville.





Intronisé lors de ma 1<sup>re</sup> visite en 2023, j'ai eu la surprise d'être à nouveau intronisé, mais cette fois au grade de « Maître ». Mais pour cela, il m'a fallu subir une épreuve plus redoutable que celle des Apprentis. J'ai dû ingurgiter une « El Coquiat », une ambrée titrant tout de même 7 %, également brassée en exclusivité pour la confrérie par un autre ami brasseur... celui de l'Abbaye d'Aulne. Enfin, j'ai terminé mon épreuve par une bière étonnante au goût de framboise dont je n'ai pas pu obtenir le nom. J'ai donc reçu un nouveau diplôme, mais aussi une superbe épitoge.

Le chapitre achevé, pas de collation cette année. Nos amis avaient décidé de relancer le banquet de la confrérie à l'occasion de leur anniversaire, mais celui-ci était reporté... au lendemain midi, en précisant que se retrouver autour d'un bon repas prolongerait la fête, renforcerait nos liens d'amitié et... marquerait dignement leur jubilé.

Je suis donc retourné le lendemain pour partager ce repas de 3 services avec un plat principal au choix pour le prix dérisoire de... 20 €. Comme quoi, on peut manger simplement, sans tralala, des mets savoureux sans se ruiner, et le tout dans une ambiance chaleureuse.

Grand merci au houblon wallon et, comme je le dis toujours, les absents ont eu tort.

R.D.



*Chers amis et sympathisants,*

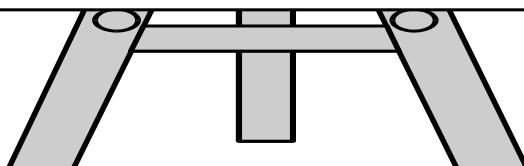
***Pour la survie de notre bulletin  
n'oubliez pas de régler votre dîme annuelle !***

*Suivant stipulation de la charte statutaire de nos Compagnons d'honneur et pour raviver votre flamme cinacienne, le Roy et les membres du Franc Thour vous invitent à acquitter votre dîme annuelle de 15 EUROS par virement au compte IBAN : BE67 9531 3357 1187 - Code BIC : CTBKBEBX) de la Confrérie du Franc-Thuur à Ciney.*

*Cette petite contribution nous aide à supporter les charges de notre bulletin trimestriel qui vous tient au courant de nos nombreuses activités.*

*Nous vous rappelons qu'il ne nous sera plus possible d'envoyer notre gazette à ceux qui ne seraient pas en règle au registre des dîmes.*

*Le Tabellion*



# *Petits échos & grandes nouvelles*



## En direct du Centre de Compétence Mobilité & Distribution...



### 18 septembre 2025 – Passation de pouvoir

Pour ceux qui ne connaissent pas les liens entre la ville de Ciney et une unité de transport de l'armée, petites piqûres de rappel ! Au lendemain des Jeux sans Frontières, Ciney participa à l'émission de radio de la RTB (pas encore F), « Vil'Vacances », où il fallut relever le défi de créer, en grandeur nature, une statue représentant le bourgmestre de l'époque, Joseph LAMBERT. Le seul capable de relever ce défi était Maurice RODRIQUE, sous les drapeaux du 72<sup>ème</sup> bataillon de transport. Le Colonel accepta de libérer le milicien et Ciney réussit le défi ! Par la suite, des liens d'amitié furent créés, la ville de Ciney parrainant officiellement l'unité, puis des représentants du Franc Thour furent aussi invités lors des fastes du bataillon. Le 72<sup>ème</sup> bataillon de transport se transforma en Unité de Transport de Bruxelles en 2002. Si la ville se désintéressa de ce parrainage, ce ne fut pas le cas des deux confréries cinaciennes. En 2010, une nouvelle charte fut signée entre l'UTB et la Ville de Ciney et, depuis, l'UTB, transformé en CC Mob&Dis en 2020, a toujours envoyé des représentants de l'unité aux commémorations du 21 juillet et du 11 novembre ainsi qu'aux festivités des confréries cinaciennes.



Le 18 septembre, une délégation cinaciennne emmenée par l'échevin Luc FONTAINE et de deux membres du Franc Thour et des Gentes Dames a pu assister à la remise de commandement du Centre de Compétence Mobilité et Distribution et à l'investiture du Colonel breveté

d'état-major Kim SAENEN en tant que 3<sup>ème</sup> Chef de Corps. Elle remplace le Colonel breveté d'état-major Gert SUFFYS, ingénieur. Comme à chaque fois, un véhicule militaire a organisé le transport de la délégation de Ciney au quartier Major Housiau à Peutie, commune de Vilvorde. Une cérémonie de plus d'une heure, avec de nombreux défilés de troupes et des discours dans les deux langues, s'est achevée par le passage du bâton de commandement. L'ambiance musicale était assurée par la Musique Royale de la Force Aérienne.



### 21 novembre 2025 – Repas de Corps

La tradition a été une nouvelle fois respectée lors du repas de corps du CCMob&Dis à l'occasion de la Fête du Roi. Après Peutie il y a 4 ans, Bruges il y a 3 ans, Bourg Léopold il y a 2

ans et l'an dernier dans leur antenne de Marche-en-Famenne, cette année, les logisticiens du Centre de Compétence Mobilité & Distribution ont bouclé leur tour de Belgique à Peutie pour y célébrer cette fête.

La délégation cinacienne, emmenée par l'échevin des associations patriotiques, Luc FONTAINE, et le conseiller communal, Marc EMOND, se composait également de 5 Gentes Dames et de 5 Compagnons du Royal Franc Tour. Comme pour les années précédentes, le groupe a pu bénéficier d'un transport en bus militaire pour se rendre, en toute sécurité, à la caserne de Vilvoorde.



Cette année, vu l'absence du commandant de corps en mission à l'étranger et de l'adjudant de corps pour arrêt de maladie, les discours ont été prononcés, dans les deux langues, par le Commandant WENDELEN et le lieutenant FROMONT.

Il est également de tradition que chaque unité militaire adresse une lettre à sa Majesté le Roi Philippe : « *À l'occasion de la Fête du Roi, le chef de Corps, les Officiers, les Sous-Officiers, les volontaires et le personnel civil du CCMob&Dis, souhaitent exprimer à sa Majesté le témoignage de leur plus profond respect. Ils saisissent également l'occasion pour réitérer leur serment d'indéfectible fidélité à sa Personne et pour réaffirmer leur attachement à la monarchie et à la Famille Royale.* » A l'issue des discours, un toast a été porté au Roi après avoir déclaré « *Vive le Roi ! Leve de Koning !* »

Les liens avec la ville de Ciney ont débuté lorsque l'unité s'appelait encore le 72<sup>ème</sup> bataillon de transports. Ce qui explique la présence à Ciney de membres de l'unité, le 21 juillet et le 11 novembre, ainsi que l'organisation annuelle d'un marché de Noël (avec la présence de membres du Franc Thour au comptoir) à la caserne de Peutie, dont tous les bénéfices vont au Gaty.

## 5 décembre 2025 – Marché de Noël



C'est donc la veille de la Saint-Nicolas que s'est tenu le Marché de Noël chez nos amis militaires. Deux Compagnons, Michel GENGOUX et Jean-Claude LÉONARD, ont fait le voyage pour servir dignement notre « Chevetogne » dans les locaux de la caserne de Peutie. Nous devons adresser un vibrant merci à cette unité qui, contre vents et marées, continue à maintenir son soutien au centre de jour du « Gaty », établi à Pessoux, en organisant plusieurs activités au cours de l'année.



C'est avec compétence mais aussi avec le sourire que nos deux compères ont rempli leur mission. Merci à eux car nous devions assurer en même temps notre présence aux Féeries cinaciennes.

JMDB & JCF

## Deux de perdues... Deux de trouvées...



Nous avons appris que l'Ordre Brassicole et Gousteux de Genval-les-Eaux, né à Rixensart en 2005, avait décidé de cesser ses activités dans sa vingtième année, en raison du vieillissement de ses effectifs et du manque de relève.

Il en est de même pour la Confrérie Tchantchès, née à Liège en avril 1969. Elle a cessé ses activités à la fin de l'année 2025 à la suite du décès de son Grand Maître, Guy HARDY, et de la démission de plusieurs membres.



Il va de soi que nous regrettons ces décisions, toujours tristes, de voir disparaître deux vieilles confréries, mais il est vrai que le recrutement de consoeurs et confrères est difficile.

Peut-être qu'un jour, tel le phénix... !



Par contre, nous avons assisté à la naissance de deux confréries en Wallonie picarde. A Ath d'abord avec la Confrérie de la Gouyasse, parrainée par la Confrérie des Chaussons et de la Moinette d'Ellezelles. La jeune confrérie a été installée le samedi 4 octobre 2025. Son produit phare est la bière « Gouyasse », brassée dans l'entité par la Brasserie des Géants. Son étiquette représente donc le géant athois « Gouyasse », qui signifie « Goliath » en patois picard, en lien avec l'histoire de David et Goliath, connue de tous. Elle tiendra son 1<sup>er</sup> chapitre officiel le dimanche 27 septembre 2026.

Contact : Frédéric Dautel - [fredauath@yahoo.fr](mailto:fredauath@yahoo.fr).



La seconde, c'est la Grande Chancellerie de la Poire Durondeau, basée à Chièvres. Elle est parrainée par la Jurade Princière de Chimay et a été installée solennellement le samedi 8 novembre 2025. Elle veut ainsi rendre hommage à Charles-Louis DURONDEAU, qui a créé cette variété de poire en 1811, à Tongre-Saint-Martin dans l'entité de Chièvres. Elle assurera la promotion d'une bière, la « Caladrius » et d'un excellent pâté à la poire bien évidemment. Elle tiendra son 1<sup>er</sup> chapitre officiel le samedi 26 septembre 2026.

Contact : Alix Lartigue - [contact@confreriedurondeau.be](mailto:contact@confreriedurondeau.be).

Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons sincèrement les retrouver bientôt au sein du Conseil Noble du Hainaut.

J.C.F.



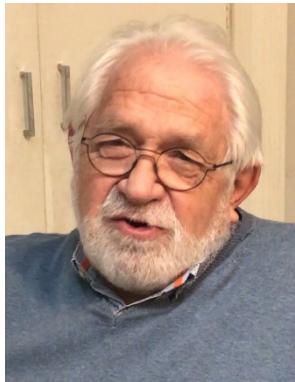
A. S. B. L. n° 5458/64  
Siège social :  
Hôtel de ville de et à 5590 Ciney  
Contact et abonnement :  
**Royal Cercle Historique de Ciney**  
**5590 CINEY**  
Tél. : 083 / 68 89 20  
E-Mail : [amand.collard@skynet.be](mailto:amand.collard@skynet.be)  
Compte IBAN : BE35 1030 1195 7037



## *La Camarde continue son œuvre funèbre parmi nos rangs...*

*On nous prie d'annoncer les disparitions de...*

### **JEAN ALEXANDRE**



Jean s'en est allé le jeudi 21 août, à quelques semaines de ses 80 ans. Il fut Compagnon du Franc Thour de 1974 à 1982. Homme entier, il préféra se retirer car il ne pouvait pas consacrer le temps qu'il aurait voulu à notre confrérie en raison de ses obligations professionnelles. Homme au grand cœur et d'une grande gentillesse, il incarna pendant de nombreuses années... le Père Noël. Avec sa barbe bien taillée, il faisait un Père Noël exceptionnel, au point que les Cinaciens l'appelaient plus « Père Noël » que par son prénom. Il a ainsi marqué bien

des enfants et même dans les hôpitaux où il rendait visite aux enfants malades à la période des fêtes. Il avait un peu tâté de la politique communale, mais comme notre bon Roy Guy, n'avait pas trop trouvé sa voie dans ce domaine.

Encore une grande figure cinaciennne qui s'en va. Adieu Jean !

Nous présentons nos bien sincères condoléances à sa famille, mais surtout à son épouse Maryse, la fille de Maurice RODRIQUE, membre fondateur de notre confrérie.

### **DANIEL LUCAS**



Un autre de nos anciens Compagnons nous a quittés également. Daniel LUCAS est décédé le vendredi 14 novembre à quelques jours de son 79<sup>ème</sup> anniversaire.

Il avait été Compagnon du Franc Thour de 1993 à 1995 et il avait tout de même fait une vingtaine de sorties en confrérie.

A l'époque, il était un ange de la route, c'est ainsi qu'on appelait les patrouilleurs de Touring-Secours. D'abord en région liégeoise puis en région namuroise, il avait dépanné quelques personnalités comme le parlementaire André COOLS, le chanteur Frédéric FRANÇOIS, Monseigneur VAN ZUYLEN, à l'époque évêque de Liège, et... le roi Léopold III !

Nous présentons nos bien sincères condoléances à son épouse Josette et à sa famille.

### **RENAUD DE BRUYN**

La série noire continue pour notre confrérie. Le jeudi 20 novembre, c'est Renaud DE BRUYN qui nous quittait. Il avait 45 ans seulement. Il était le fils de notre Scribe, Jean-Marie.

Il était très impliqué dans le club de basket de Marche-en-Famenne où il était tout à la fois trésorier, responsable du calendrier, coach et joueur. Il était aussi un des piliers du comité « Foires en Fête ». Sur le plan professionnel, il était chef de direction du contrôle du service fédéral du



bien-être au travail (Namur-Luxembourg-Brabant wallon) au SPF Emploi, Travail et Concertation sociale. Il avait deux enfants Thibaut et Marion.

Ses amis garderont le souvenir d'un homme de valeurs, toujours souriant et de bonne humeur et dévoué à sa famille.

Nous présentons nos bien sincères condoléances à Jean-Marie, à son épouse Nadine et à toute la famille.



### **JEAN-LOUIS SINZOT**

Et ce n'est pas tout. Le mercredi 17 décembre, c'est Jean-Louis SINZOT qui s'en allait à l'âge de 66 ans seulement.

Il fut un Compagnon éphémère de notre confrérie de 1983 à 1985, mais effectua tout de même une bonne quinzaine de visites en confrérie et fut intronisé au Faro et à Chiny.

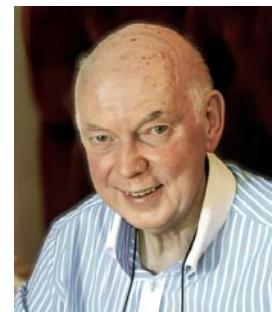
Ses amis l'appelaient Juju et nous garderons de lui, le souvenir d'un compagnon jovial et bon vivant.

Nous présentons nos bien sincères condoléances à sa famille.

### **LAURENT SCHREIBER**

En ce premier jour de l'an, c'est Laurent SCHREIBER qui s'en allait à l'âge de 79 ans. Il faisait partie de la Confrérie Royale des Herdiers d'Ardenne de Bastogne et c'est sous ces couleurs qu'il avait reçu notre médaille en 2008 au titre de Compagnon Herdier.

Nous présentons nos bien sincères condoléances à son épouse Francine, à sa famille et à tous nos confrères herdiers.



### **CHANTAL VANESSE**



Nous avons aussi appris le décès de Chantal VANESSE survenu le samedi 3 janvier à l'âge de 72 ans.

Elle était la personne de contact et la Grande Argentière de la Confrérie de la Bière Godefroy de Bouillon.

Elle retrouve ainsi son mari, Dany GOURMET, membre de la même confrérie et qui nous avait quittés le 31 décembre 2023.

Elle était un bel exemple de bienveillance, d'amour et de courage.

Elle va terriblement manquer à sa confrérie, tout comme son sourire éternel qui restera dans nos mémoires.

Son absence laisse un vide immense, mais son souvenir continuera de vivre en chacun de nous.

Nous présentons nos bien sincères condoléances à sa famille et à tous nos confrères bouillonnais.



**Ne manquez pas de rendre visite au site**

**[www.confreries.be](http://www.confreries.be)**

Vous y trouverez tous les renseignements pour bien connaître nos confréries.

### **RAPPEL :**

*À propos des articles et comptes rendus qui se trouvent dans notre petit rapporteur trimestriel, nous prions nos amis lecteurs de noter que, dans un grand souci de respect de la plume d'autrui, notre rédac'chef laisse à ses collaborateurs occasionnels l'entièvre responsabilité de leurs opinions et appréciations sur les individus et sur les choses.*

*D'autre part, il arrive que certains confrères aient la « crampe de l'écrivain », ce qui explique parfois que certaines confréries visitées, ne trouvent pas dans ces pages, le rapport de leur chapitre.*

# CONSEIL NOBLE DES CONFRÉRIES DU NAMUROIS

## Chapitres 2026

<b>Confrérie de l'Aumônière de Malonne</b> M. Nicolas Kesteman - Rue des Sarpettes 22 - 5020 Malonne - 0497 / 17 61 67	<b>Malonne</b> samedi 14 février
<b>Confrérie de la Houlette de Florennes</b> M. Alain Pirson - Rue du Cobut 30 - 5620 Flavion - 082 / 68 81 88	<b>Florennes</b> pas en 2026
<b>Ordre des Gentes Dames de la Tarte aux Macarons</b> Mme Anne-Marie Hamoir - Rue Sainte Barbe 5 - 5590 Ciney - 0473 / 74 79 43	<b>Ciney</b> dimanche 1 <sup>er</sup> mars
<b>Royale Confrérie des Chevaliers de la Tarte et de la Pompe</b> M. Bernard Wautelaert - Rue des Cyclamens 5 - 5001 Belgrade - 0474 / 29 70 59	<b>Belgrade</b> dimanche 22 mars
<b>Confrérie du Crochon d'Onhaye</b> M. Patrick Choquet - Rue Abbé Piret 5 - 5522 Anthée - 0476 / 68 95 59	<b>Falaën</b> samedi 28 mars
<b>Confrérie des Sabotiers de l'Eau d'Heure</b> Marylène Ducoffre - Rue Saint-Pierre 4A - 5630 Villers-Deux-Églises - 071 / 61 49 56	<b>Cerfontaine</b> samedi 18 avril
<b>Confrérie de la Noisette et de la Blonde de Han</b> Mme. Nicole Despas - Rue de Malispré 25 - 5580 Han-sur-Lesse - 084 / 37 81 26	<b>Han sur Lesse</b> pas en 2026
<b>Ordre de la Prévôté de Poilvache</b> M. Jacques Sacrez - Rue des Grands Saules 4 - 5530 Godinne - 082 / 61 25 54	<b>Yvoir</b> samedi 25 avril
<b>Confrérie des Chevaliers de la Coutellerie</b> Mme. Marie-Paule Delvaux - Rue Lucien Petit 44 - 5030 Gembloux - 081 / 61 25 77	<b>Gembloux</b> dimanche 17 mai
<b>Confrérie de la Carmelle</b> M. Rudy Paulet - Rue N.D. de la Salette 37 - 5020 Suarlée - 082 / 61 42 93	<b>Doische</b> samedi 23 mai
<b>Confrérie du Biétrumé et de la Blanche de Namur</b> M. Jean-Pierre Voyeux - Rue de Zualart 34 - 5020 Suarlée - 0470 / 06 45 04	<b>Namur</b> dimanche 31 mai
<b>Royale Confrérie du Franc Thour Nostre-Damme de Chiney</b> <b>M. Jean-Marie De Bruyn - Rue de Cheumont 8 - 5360 Hamois - 0475 / 81 71 76</b>	<b>Ciney</b> dimanche 14 juin
<b>Confrérie de la Grusalle et de la Trappiste de Rochefort</b> M. Alain Grosdent - rue de France 4 / 21 - 5580 Rochefort - 084 / 21 10 44	<b>Rochefort</b> samedi 20 juin
<b>Confrérie des Toûrsiveux dè Gros Tiyou</b> Avenue de Criel 68 bis - 5370 Havelange	<b>Havelange</b> dimanche 5 juillet
<b>Ordre des Damoiselles de Rochefort</b> Mme. Carine Schaers - Rue du Hableau 59 - 5580 Rochefort - 0473 / 56 65 88	<b>Rochefort</b> pas en 2026
<b>Confrérie du Pèkèt de Namur et de ses Escargots</b> Mme. Claudine Chauvier - Tienne de Bouge 2 - 5004 Bouge - 0474 / 20 79 22	<b>Namur</b> A préciser
<b>Confrérie de l'Auveloise</b> M. Pierre Perot - Rue de la Bruyère 42 - 5060 Auvelais - 071 / 77 40 21	<b>Auvelais</b> dimanche 13 septembre
<b>Confrérie de la Gatte d'Or</b> M. Daniel Lambert - Rue de Miécret 74 - 5360 Hamois - 083 / 65 91 65	<b>Hamois</b> dimanche 20 septembre
<b>Confrérie des Joyeuses Pommes</b> M. Thierry Rolin - rue d'Inzépia 6 - 5560 Mesnil St Blaise - 0475 / 32 22 43	<b>Dinant</b> pas en 2026
<b>Confrérie des Mollassons</b> M. Jean Theunissen - Rue de la Libération 24 - 5537 Anhée - 0477 / 19 68 95	<b>Anhée</b> samedi 26 septembre
<b>Confrérie Temploutoise des Fabricants de Vins de Fruits</b> M. . Bernard Taminius - Rue Sous l'Eglise 1 - 5020 Temploux - 0489 / 46 11 72	<b>Temploux</b> dimanche 4 octobre
<b>Ordre de Saint Vincent</b> M. Jean-Pierre Szustak - Chaussée de Givet 22 - 5540 Hastière-Lavaux - 0495 / 30 04 55	<b>Jambes</b> dimanche 11 octobre
<b>Confrérie de la Gribousine</b> M. François Delbart - Avenue de la Vecquée 251 - 5020 Malonne - 0477/33.83.42	<b>Malonne</b> samedi 24 octobre
<b>Ambassade du Lapin à la Bière</b> M. Jean-Michel Taijmans - Rue de Vresse 85 - 5550 Membre/Semois - 0475/97.59.93	<b>Philippeville</b> samedi 7 novembre
<b>Confrérie des Maîtres Brasseurs et Distillateurs de Wallonie</b> Rue de la Vieille Eglise 51 - 5100 Dave - 0475/43.57.56	<b>Cerfontaine</b> samedi 14 novembre
<b>Confrérie de la Couque de Dinant</b> Mme. Audrey Daelman - Avenue des Combattants 52 - 5500 Dinant - 0472 / 75 34 86	<b>Dinant</b> pas en 2026



**Dimanche 23 août 2026.**  
**La Journée Annuelle des Confréries**  
**se déroulera à Tubize.**

